https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-9-mai-2018-relatif-aux-modalites-de-calcul-pour-2018-du-coefficient-de-transition-mentionne-larticle-6-du-decret-n-2017-500-du-6-avril-2007-modifie-relatif-la-reforme-du-financeme/
Arrêté du 9 mai 2018 relatif aux modalités de calcul pour 2018 du coefficient de transition mentionné à l'article 6 du décret n° 2017-500 du 6 avril 2007 modifié relatif à la réforme du financement des établissements de soins de suite et de réadaptation
09/05/2018
Cet arrêté fixe le coefficient de transition pour chaque établissement de santé pour l'année 2018.